

ACTION URGENTE

ÉGYPTE. IL FAUT METTRE FIN A LA RÉPRESSION CONTRE LES PERSONNES LGBTI
Le nombre de personnes arrêtées par les autorités égyptiennes pour leur orientation sexuelle supposée s'élève désormais à 76, dont au moins 32 ont été condamnées à des peines de prison. En parallèle, le Parlement égyptien discute d'un nouveau projet de loi qui, s'il était adopté, érigerait en infraction les relations entre personnes de même sexe.

D'après l'Initiative égyptienne pour les droits personnels, le nombre de personnes arrêtées en raison de leur orientation sexuelle supposée est passé de 57 à 76, après que le drapeau arc-en-ciel a été déployé lors d'un concert de Mashrou Leila au Caire, la capitale de l'Égypte, le 22 septembre. A l'heure actuelle, 69 personnes sont maintenues en détention et 32 d'entre elles ont reçu des peines allant de six mois à quatre ans d'emprisonnement, tandis que les autres sont en attente de leur condamnation.

Actuellement, 67 membres du Parlement ont signé un projet de loi érigeant en infraction les « relations entre personnes de même sexe » en Égypte. Le projet de loi doit être examiné et débattu par le Parlement durant la session en cours, et s'il est adopté, il serait envoyé au président pour promulgation. La loi prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 15 ans d'emprisonnement, en fonction du nombre d'accusations et des dispositions de la loi en vertu desquelles la personne serait condamnée.

Entre autres choses, le projet de loi interdit la promotion ou la publicité publiques de tout rassemblement ou événement LGBTI. La peine prévue pour de telles actions peut aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement. Le projet de loi comprend également une clause qui oblige des autorités à nommer publiquement les personnes condamnées au titre de ce texte en publiant leur nom et leur condamnation dans deux des journaux nationaux les plus lus, alimentant ainsi la stigmatisation répandue contre les personnes perçues comme étant homosexuelles.

Amnesty International considère les personnes détenues uniquement en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre réelle ou supposée comme des prisonniers d'opinion.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités égyptiennes de libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues en raison de leur orientation sexuelle réelle ou supposée, d'annuler toutes les peines prononcées contre les personnes déjà condamnées et d'abandonner toutes les charges pesant sur elles ;
- priez-les de mettre fin sans délai à la pratique des examens rectaux forcés des détenus, qui constituent une forme de torture ou de mauvais traitements, et de diligenter rapidement une enquête impartiale et efficace sur les examens déjà effectués ;
- appelez-les à rejeter le projet de loi érigeant en infraction l'« homosexualité » ainsi que tout nouveau projet de loi qui ne reconnaîtrait et ne garantirait pas pour toutes les personnes, quelle que soit leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, réelle ou supposée, le droit à la liberté d'expression et de réunion ainsi que le droit à la non-discrimination et à l'égalité devant la loi.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 21 DÉCEMBRE 2017 À :

Ministre de l'Intérieur
 Magdy Abdel Ghaffar
 Ministry of Interior
 Fifth Settlement, New Cairo, Égypte
 Fax : +202 2794 5529 +2027927189
 Courriel : center@iscmi.gov.eg ou
 E.HumanRightsSector@moi.gov.eg
 Twitter : @moiegy

**Formule d'appel : Dear Minister, /
 Monsieur le Ministre,**

Président de la République
 Abdel Fattah al-Sisi
 Office of the President
 Al Ittihadia Palace
 Cairo, Égypte
 Fax : +202 2391 1441
 Courriel : p.spokesman@op.gov.eg
 Twitter : @AlsisiOfficial
**Formule d'appel : Your Excellency, /
 Monsieur le Président,**

Copies à :
Adjointe au ministre des Affaires étrangères, chargée des droits humains
 Laila Bahaa El Din
 Ministry of Foreign Affairs
 Corniche el-Nile, Cairo, Égypte
 Fax : +202 2574 9713
 Courriel : Contact.us@mfa.gov.eg
 Twitter : @MfaEgypt

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 231/17. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde12/7230/2017/fr/>

**AMNESTY
 INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

ÉGYPTE. IL FAUT METTRE FIN A LA RÉPRESSION CONTRE LES PERSONNES LGBTI

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Jusqu'à présent, les autorités égyptiennes se sont appuyées sur la Loi sur la prostitution n° 10 de 1961 pour inculper les personnes soupçonnées d'avoir des relations sexuelles avec des personnes de même sexe de « pratique habituelle de la débauche », une infraction punie par des peines pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement. Le nouveau projet de loi constitue la première définition spécifique de l'« homosexualité » dans la législation égyptienne.

Ce projet de loi est présenté après que le drapeau arc-en-ciel a été déployé lors d'un concert de Mashrou Leila au Caire, la capitale de l'Égypte, le 22 septembre, à la suite de quoi les autorités égyptiennes ont entamé une répression des personnes LGBTI en Égypte. Les autorités ont effectué au moins cinq examens anaux sans le consentement des personnes arrêtées, ce qui est contraire à l'interdiction absolue par le droit international de la torture et de toute autre forme de traitement cruel, inhumain ou dégradant. Les forces de sécurité ont également arrêté deux personnes qui auraient déployé le drapeau lors du concert. Elles ont aussi arrêté d'autres personnes, non liées à l'incident du drapeau, dans différents quartiers du Caire, Ismalia, Damietta et Sharm al Sheikh, en raison de leur orientation sexuelle supposée. Les autorités ont également utilisé des plateformes de rencontre en ligne pour piéger et arrêter des personnes qu'elles soupçonnaient d'être homosexuelles. Une femme, Sara Hegazy, figure au nombre des personnes actuellement interrogées.

Les 67 personnes arrêtées sont notamment inculpées de « pratique habituelle de la débauche », d'« incitation à la débauche » et de « promotion de la déviance sexuelle ». Sara Hegazy et un autre homme font l'objet de poursuites pour les mêmes chefs d'inculpation, en plus de celui d'« appartenance à un groupe interdit ». Ces charges sont passibles de peines de prison d'une durée allant jusqu'à 15 ans, en vertu du Code pénal et de la Loi relative à la prostitution. Sara Hegazy a indiqué au procureur qui l'a interrogée qu'elle avait été battue et harcelée sexuellement par ses compagnons de cellule dans le poste de police de Saida Zenab, au Caire, après que les forces de sécurité ont informé ses codétenus qu'elle était accusée de « pratique habituelle de la débauche ».

Le déploiement du drapeau arc-en-ciel lors du concert a provoqué un tollé public dans les médias locaux, qui ont réclamé la comparution en justice des personnes impliquées. À la suite de la campagne de dénigrement des médias locaux, le parquet égyptien a annoncé l'ouverture d'une enquête sur la promotion de la « pratique habituelle de la débauche » et de « l'homosexualité » le 25 septembre. Il a en outre ordonné aux procureurs de la sécurité de l'État de mener des investigations sur les personnes qui avaient brandi le drapeau.

Le Conseil suprême des médias a également publié un communiqué interdisant à tous les médias de faire preuve de soutien, de solidarité ou de sympathie envers les personnes LGBTI et a appelé tous les médias à sensibiliser la population contre la « pratique habituelle de la débauche » et les personnes LGBTI, affirmant qu'elles « ne (faisaient) pas partie des traditions ni de la culture de la société égyptienne » et que « ce phénomène LGBTI (devait) prendre fin ».

Des avocats et des ONG ont indiqué à Amnesty International que le nombre de personnes maintenues en détention en raison de leur orientation sexuelle supposée suite à l'incident du 22 septembre était probablement plus élevé, mais que compte tenu de la fréquence à laquelle ces arrestations avaient lieu, il était difficile de donner un nombre exact.

Il s'agit de la pire campagne homophobe sanctionnée par l'État dans l'histoire récente de l'Égypte, mais cet incident n'est pas isolé. En 2001 les autorités avaient effectué une descente sur le Queen Boat, une boîte de nuit flottante sur le Nil, arrêtant 52 personnes. Vingt-trois hommes avaient ensuite été condamnés au titre de la Loi sur la prostitution. D'après l'Initiative égyptienne pour les droits personnels, ces quatre dernières années, sans prendre en compte les événements de la semaine dernière, plus de 250 hommes ont été arrêtés par les autorités en raison de leur orientation sexuelle supposée et traduits en justice.

Nom : Sara Hegazy (f) et toutes les autres personnes privées de liberté et/ou poursuivies en raison de leur orientation sexuelle supposée

